OPINION DU GENERAL WM. O. BUTLER SUR LES FRANÇAIS ET LES CRÉOLES DE LA LOUISIANE.

Extrait d'un discours prononcé au Congrès, au mois de janvier 1843, par le général WM. O. BUTLER, *candidat démocrate à la Vice-Présidence.*

« On sera sans doute étonné d'apprendre que dans une bataille livrée en vue de la Nlle-Orléans, et de laquelle, personne ne le nie, dépendait le sort de cette ville, *il n'y eut en ligne que* 488 *habitans de la Louisiane, et que de ce nombre* 208 étaient des hommes de couleur libres. N'y avait-il donc pas à la Nouvelle-Orléans et aux alentours d'autres personnes capables de porter les armes? Et s'il en est ainsi, où étaient-elles dans un moment aussi critique? Voilà des questions qui se présentent naturellement à l'esprit. Monsieur, pour ce qui est de la défense militaire de la Nouvelle-Orléans, j'ai tout lieu de croire que le général Jackson, avec les renseignemens qu'il possédait, *aurait préféré défendre une ville sans habitans et environnée d'un désert.* »

Il y avait aussi à la Louisiane (en 1814-15) une certaine classe de la population qui n'était pas lice vis-à-vis de la nation. La ville et les campagnes étaient remplies *d'étrangers* venus de tous les pays, appartenant à toutes les races, parlant toutes les langues; la seule affaire de ces hommes était d'améliorer leur position. Qui oserait prétendre que ces étrangers fussent tous honnêtes et sincères, qu'ils fussent prêts à mourir pour une cause qui leur était indifférente? Qui oserait affirmer que ces étrangers ne fussent pas passés à l'ennemi dès-lors qu'ils avaient déjà vu la victoire? SI LA MOITIÉ DE LA POPULATION DE LA LOUISIANE EUT JURÉ QUE L'AVAIT-TRE MOITIÉ RESTERAIT FIDÈLE, PENSE-T-ON QUE LE GENERAL JACKSON, QUI CONNAISSAIT SI BIEN LE CŒUR HUMAIN ET LE MOBILE DE NOS ACTIONS, EUT PU UN SEUL MOMENT AJOUTER FOI À UNE PAREILLE ASSERTION? Mais le général Jackson n'était pas seulement grande par sa connaissance des hommes et des choses. On l'avait averti, avant qu'il arrivât à la Louisiane, que ce pays était plein d'ESPIONS et de TRAITRES.

Les troupes de la ville (le bataillon d'Orléans) furent les premières à manifester des signes d'insubordination. Beaucoup de volontaires (Creoles et Français) demandèrent la permission de retourner en ville, en disant qu'ils avaient droit à cette faveur parce que leurs familles et leurs biens demeuraient à la Nouvelle-Orléans. ET PUIS LE JOYEUX CARNAVAL TOUCHAIT À SA FIN, ET L'AMOUR DU PLAISIR QUI DISTINGUE LES CREOLES (LA PLUPART SONT D'ORIGINE FRANÇAISE) L'EMPORTAIT SUR LEUR PATRIOTISME. Leur demande n'ayant pas été favorablement accueillie par le général Jackson, beaucoup de volontaires (du bataillon d'Orléans) qui étaient citoyens américains, *réclamèrent la position de neutralité jusqu'après le carnaval à condition que ces étrangers* (Français) Mais de certains que leur avait délivrés le conseil, ils vinrent réclamer leur décharge et laissèrent seuls, pour défendre leurs foyers, des trèfes d'armes accourus d'Etats éloignés.

PROTESTATION DE M. Edw. D. WHITE
REPRESENTANT DE LA LOUISIANE AU CONGRÈS,
CONTRE LES CALOMNIES
DE M. BUTLER.

« J'ai été attaqué, *insulté grossièrement* en face de la Chambre. Cette insulte ne m'a pas affecté personnellement, mais elle atteint ceux que je représente.

Le peuple de mon Etat et plus particulièrement *mes constituans immédiats* ONT ÉTÉ VILIPENDÉS ET ODIEUSEMENT TRAHIS dans les débats qui ont eu lieu dans cette enceinte. On a avancé que la plupart de ceux que je représente, étaient, dans la dernière guerre, des ESPIONS et des TRAITRES; on a affirmé que certainement *hostiles à la cause* que le pays soutenait, et après s'être *efforcés* de se JOINDRE À L'ENNEMI POUR COMBATTRE LEURS FRÈRES D'ARMES. Ces infames accusations ont circulé sans aucun contradicteur. D'après les réglements, il n'est pas permis à une occasion pareille, pour les examiner et pour les démentir. Dans vingt ou trente heures, cette session va être arrivée à son terme et ces odieuses calomnies seront placées dans vos archives au nombre des documents historiques.

En vérité, la justice, l'injure gratuite faite à ceux qui ont les estimables traitons du peuple des Etats-Unis, la réputation de notre glorieuse patrie, tout exige que l'on donne au représentant des Louisianais calomnies la chance d'examiner les griefs actieuses contre eux. Il leur que l'on sache jusqu'où peut toutes ces accusations sont fondées; jusqu'où on sache qu'elles sont de tout point mensongères, et qu'il n'y a rien de plus aisé que d'en prouver la fausseté.»

CALOMNIES DU GENERAL BUTLER
REFUTÉES PAR LE GEN. JACKSON.

Quartiers généraux, 7e division militaire.
27 janvier 1815.

A M. Nicolas Girod,
Maire de la ville de la Nlle Orléans.

Monsieur,

Profondément touché, depuis mon arrivée, de l'humanité et du patriotisme déployés par les citoyens dont vous êtes le digne magistrat, je serais sans excuse si toute autre occupation que celle de pourvoir à leur défense m'avait empêché de *recommander publiquement leur cause* à votre zèle. Je vous prie, Monsieur, de communiquer aux habitans de votre honorable ville *la haute opinion que j'ai de leur patriotisme, de leur amour de liberté et de leur attachement aux principes de notre excellente Constitution. Le courage qu'ils ont montré au moment d'un peril extraordinaire et la magnanimité avec laquelle ils ont écarté toutes les injures qui leur le nom de l'ennemi devant faire naître, ne sont pas plus dignes d'admiration que l'humanité dont ils ont fait preuve envers nos malades et nos blessés et même envers les prisonniers. La libéralité avec laquelle leurs représentants au Congrès ont voté des crédits aux besoins des familles des combattants, atteste une humanité éclairée et a produit les effets plus bienfaisants. *On trouverait difficilement une population qui fut plus digne d'éloges que celle de la Nouvelle-Orléans.*

Tandis que les jeunes gens étaient sur le champ de bataille et opposaient aux progrès de l'ennemi [illegible] *gardaient la ville et y maintenaient le bon ordre.* [illegible] encouragement leurs maris et leurs frères à rester au poste du danger et du devoir. Non contentes d'exercer dans ce but la puissante influence [illegible] elles se sont distinguées encore d'avantage, et, mues par un sentiment d'humanité et de patriotisme, elles ont donné des vêtemens et un abri aux hommes qui étaient venus d'un état éloigné pour les protéger contre toute insulte. Au nom de ces braves, Monsieur, je vous prie de transmettre aux Louisianaises l'expression de votre admiration et nos sincères remerciemens. Dites-leur que les femmes et les filles de ceux qu'elles ont secourus, ne les oublieront pas dans leurs prières. Quant à moi, parmi toutes les circonstances qui ont marqué cette importante campagne, aucune ne me procurera autant de plaisir que la pensée d'avoir pu leur ramener, à titre d'exceptions près, les maris, les frères, et les autres parents dont de pareilles femmes seules sont dignes.

Je prévois, Monsieur, avec plaisir le moment où le départ définitif de l'ennemi vous permettra de reprendre l'exercice de votre charge et rendra les citoyens à leurs travaux ordinaires. *En exposant brièvement aux dangers de la guerre, ils se sont montrés dignes des bienfaits de la paix.* Je tirais preuve d'ingratitude, si je ne me montrais pas sensible aux marques de confiance et d'affection dont vos concitoyens m'ont honoré personnellement. Cette confiance m'a permis de diriger avec un succès plus complet les mesures que j'avais prises pour leur défense. Pour ce qui est de leur affection, je la partage, et j'en conserverai le souvenir jusqu'à la mort. Quant à vous, Monsieur le Maire, je vous prie de recevoir mes remerciemens pour le zèle actif, l'intégrité et la sollicitude que vous avez déployés dans l'exercice des devoirs qui vous étaient confiés, ainsi que pour la promptitude avec laquelle vous avez exécuté tout ce que réclamait le service public.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,
Votre très-obéissant serviteur,
ANDREW JACKSON,
Major-General.

OPINION DE M. YANCEY,

Ex-Représentant démocrate de l'Alabama au Congrès, sur LEWIS CASS.

Je ne soutiendrai pas Lewis Cass. Que chacun soit juge selon ses actes. M. Cass est une girouette politique; c'est un ABOLITIONISTE DE COEUR, UN FAUX FRERE POUR LE SUD.

NOUVEAU MAGASIN.

MESSIEURS PAUL ALBIGE & Co. ont ouvert le 10 de ce mois, rue Royale, No 232, entre Dauphine et Ste Anne, un MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES qui sera dirigé par la famille ARNOUX, émigrée de la Martinique. Cette famille se place sous la protection de ses amis de la Nouvelle-Orléans. Elle fait aussi un appel aux sympathies des habitans de cette ville.

On trouvera dans ce magasin les articles suivans:

Coton écru et blanc 3/4, 4/4, 5/4, 6/4, 10/4, 12/4.
Indiennes Françaises, Anglaises et Américaines:
Cotonade Française et du pays.
Couvertures de Laine, de toute grandeur.
Alpaca noir et de couleur.
Mousseline Française et Anglaise, couleurs assorties.
Cachemire d'Ecosse, uni et fantaisie;
Mousselines de Laine, couleurs assorties;
Mousseline Suisse—Nansou—Jaconas blanc;
Percale—Foulards—Soierie—Services de Table
Bas et Chaussettes—Gilets—Toile d'Irlande,
Flanelles anglaises—Marcelle—Toile d'Irlande,
Mouchoirs blancs et de couleurs—Bretagne;
Mosaïque—Pantalon—Toile de Paris;
Châles de toutes les qualités, &c, &c,—et enfin tout ce qui compose un Magasin de Marchandises Sèches. Tout—

SUCCES AU HERON DE BUENA VISTA

450 Caisses VINS FINS, avec étiquettes ensuite imprimées sur les bouteilles, représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les étiquettes sont en or ou en argent, à vendre par J. P. BERCHER & Co.
16 jn 54, rue de la Vieille Levée

LE soussigné est maintenant préparé à livrer, soit pour l'usage des familles ou autrement, des vins rouges et blancs, mis en bouteilles, sur ordonnance, de toutes qualités et grandes pots.
Un [illegible] de 50 c. par douzaine sera fait pour les bouteilles vides qui seront retournées.
[illegible] JORDY, No 19, rue Conti.

4000 livres saucissons de Lyon, à vendre par J. & J. TARDOS,
25 aout 15, Conti.

AVIS IMPORTANT.

[illegible] d'un vaste Bureau, à [illegible] de l'Hôtel de la Louisiane, les voitures qui [illegible] parroisse d'Orléans) sont par le présent avertis qu'une élection aura lieu le mardi 7 du prochain, de Five Shillings pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis.

Les bulletins des scrutins seront ouverts le jour ci-dessus indiqué, de neuf heures du matin à six heures du soir, aux lieux et sous la surveillance et la direction des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le jury de police pour cette partie de la paroisse par la rive droite du fleuve Mississippi.

L'élection sera conduite et les retours faits conformément à la loi.

Bureau du Sherif, paroisse d'Orléans, le 3 octobre 1848.

JOHN L. LEWIS,
Sherif.

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans qu'à l'élection qui sera tenue mardi le 7 novembre 1848, pour les électeurs d'un Président et d'un Vice-Président des Etats-Unis, les polls seront placés dans cette ville aux lieux ci après désignés et sous la surveillance des commissaires et des secrétaires ci-après dénommés, à savoir:

PREMIER DISTRICT REPRESENTATIF.

Premier arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie Fred Perry No. 12, au coin des rues Race et Religieuse.

Commissaires:—Julien Neville, James Rose, J. M. Kones. Secrétaires:—W. Wilson, Mathews, Robert Smith.

Deuxième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à Degrange's Hall, rue Naiades, près du Horse Station.—Commissaires:—Peter Conroy, Jr., Dr. George E. Harral, John Gondin. Secrétaires:—Lawrence G. Bein, Walter R. Foster.

DEUXIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Troisième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à Fulton School House au coin des rues Annonciades et Duplanier.—Commissaires:—H. C. Slocum, Thomas L. Leeds, B. Wheelman.—Secrétaires:—Louis Hora, C. H. Lee.

Quatrième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison de pompe de la Compagnie Jackson No. 18, rue Apollon.—Commissaires:—Dr. David John Rogers, Moses Eastman, J. P. Kerwan.—Secrétaires:—Edwin Sadie, Benjamin Bloomfield.

TROISIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Cinquième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie du Mississipi No 9, au coin des rues Ratchez et l'Hôpital.—Commissaires:—J. D. J. Quirk, John E. Caldwell, Antoine A. Lust.—Secrétaires:—C. M. Waterman, H. Blackhouse.

Sixième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la salle du Louisiana Hose Company, au coin des rues Carondelet et Perdido.—Commissaires:—E. B. Sykes, J. B. Walsh, E. D. Gould.—Secrétaires:—Alexander Chew, J. J. Burk.

Septième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de Satterfield, au coin des rues Poydras et St-John.—Commissaires:—George W. Christy, W. L. Cushing, Dr. James McIntyre.—Secrétaires:—Jacob Ezekiel, Thomas Coupton.

QUATRIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Huitième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'hôtel de la rue Conti.—Commissaires:—Richard Bagan, S. D. McNeil, Newton Richards.—Secrétaires:—B. Genaet, Michel Alme, jr.

Neuvième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de Salvador Pratts, au coin des rues Bienville et Royale.—Commissaires:—L. J. Harris, G. R. Story, Patrick Shields.—Secrétaires:—Simon Hart, J. Francisco Fernandez.

CINQUIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Dixième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de la ville, au coin des rues Chartres et St-Pierre.—Commissaires:—Benjamin Van Ostern, Jules David, Joseph Dubuc.—Secrétaires:—Gustave Jacquet, Emile Brun.

Onzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café anciennement connu sous le nom de café Salassi, vis-à-vis le Théâtre d'Orléans.—Commissaires:—J. A. Nauté, Paulin Blanque, Victor Gaudin.—Secrétaires:—F. Lamothe, Michel de Armas.

Douzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de M. Saint-Paul, au coin de la promenade Carondelet et de la rue Trémé.—Commissaires:—M. Maureau, John Witts, F. Buisson.—Secrétaires:—John McLelland, Théodule Chalon.

SIXIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Treizième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie No 4, rue Hôpital.—Commissaires:—Victor Scott, J. V. Goudhain, Théodore Lewis. Secrétaires:—Isidore Quenajet, Leon Sere.

Quatorzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de H. Wiese (Jardin Rough and Ready) sur le Chemin du Bayou.—Commissaires:—M. Barnett Senior, John Coulter, N. Fortier.—Secrétaires:—J. B. Sorapuru, Gusman Domingon

SEPTIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Quinzième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du 7e district représentatif qui est située entre le fleuve et le milieu de la rue Claiborne, qu'une élection aura lieu le mardi 7 du prochain, de Five Shillings pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis.

Les bulletins des scrutins seront ouverts le jour ci-dessus indiqué, de neuf heures du matin à six heures du soir, aux lieux et sous la surveillance et la direction des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le jury de police pour cette partie de la paroisse par la rive droite du fleuve Mississippi.

L'élection sera conduite et les retours faits conformément à la loi.

Bureau du Sherif, paroisse d'Orléans, le 3 octobre 1848.

JOHN L. LEWIS,
Sherif.

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans qu'à l'élection qui sera tenue mardi le 7 novembre 1848, pour les électeurs d'un Président et d'un Vice-Président des Etats-Unis, les polls seront placés dans cette ville aux lieux ci après désignés et sous la surveillance des commissaires et des secrétaires ci-après dénommés, à savoir:

PREMIER DISTRICT REPRESENTATIF.

Premier arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie Fred Perry No. 12, au coin des rues Race et Religieuse.

Commissaires:—Julien Neville, James Rose, J. M. Kones. Secrétaires:—W. Wilson, Mathews, Robert Smith.

Deuxième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à Degrange's Hall, rue Naiades, près du Horse Station.—Commissaires:—Peter Conroy, Jr., Dr. George E. Harral, John Gondin. Secrétaires:—Lawrence G. Bein, Walter R. Foster.

DEUXIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Troisième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à Fulton School House au coin des rues Annonciades et Duplanier.—Commissaires:—H. C. Slocum, Thomas L. Leeds, B. Wheelman.—Secrétaires:—Louis Hora, C. H. Lee.

Quatrième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison de pompe de la Compagnie Jackson No. 18, rue Apollon.—Commissaires:—Dr. David John Rogers, Moses Eastman, J. P. Kerwan.—Secrétaires:—Edwin Sadie, Benjamin Bloomfield.

TROISIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Cinquième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie du Mississipi No 9, au coin des rues Ratchez et l'Hôpital.—Commissaires:—J. D. J. Quirk, John E. Caldwell, Antoine A. Lust.—Secrétaires:—C. M. Waterman, H. Blackhouse.

Sixième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la salle du Louisiana Hose Company, au coin des rues Carondelet et Perdido.—Commissaires:—E. B. Sykes, J. B. Walsh, E. D. Gould.—Secrétaires:—Alexander Chew, J. J. Burk.

Septième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de Satterfield, au coin des rues Poydras et St-John.—Commissaires:—George W. Christy, W. L. Cushing, Dr. James McIntyre.—Secrétaires:—Jacob Ezekiel, Thomas Coupton.

QUATRIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Huitième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'hôtel de la rue Conti.—Commissaires:—Richard Bagan, S. D. McNeil, Newton Richards.—Secrétaires:—B. Genaet, Michel Almé, jr.

Neuvième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de Salvador Pratts, au coin des rues Bienville et Royale.—Commissaires:—L. J. Harris, G. R. Story, Patrick Shields.—Secrétaires:—Simon Hart, J. Francisco Fernandez.

CINQUIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Dixième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de la ville, au coin des rues Chartres et St-Pierre.—Commissaires:—Benjamin Van Ostern, Jules David, Joseph Dubuc.—Secrétaires:—Gustave Jacquet, Emile Brun.

Onzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café anciennement connu sous le nom de café Salassi, vis-à-vis le Théâtre d'Orléans.—Commissaires:—J. A. Nauté, Paulin Blanque, Victor Gaudin.—Secrétaires:—F. Lamothe, Michel de Armas.

Douzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de M. Saint-Paul, au coin de la promenade Carondelet et de la rue Trémé.—Commissaires:—M. Maureau, John Witts, F. Buisson.—Secrétaires:—John McLelland, Théodule Chalon.

SIXIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Treizième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie No 4, rue Hôpital.—Commissaires:—Victor Scott, J. V. Goudhain, Théodore Lewis. Secrétaires:—Isidore Quenajet, Leon Sere.

Quatorzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de H. Wiese (Jardin Rough and Ready) sur le Chemin du Bayou.—Commissaires:—M. Barnett Senior, John Coulter, N. Fortier.—Secrétaires:—J. B. Sorapuru, Gusman Domingon

SEPTIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Quinzième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du 7e district représentatif qui est située entre le fleuve et le milieu de la rue Claiborne, qu'une élection aura lieu le mardi 7 du prochain, de Five Shillings pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis.

Les bulletins des scrutins seront ouverts le jour ci-dessus indiqué, de neuf heures du matin à six heures du soir, aux lieux et sous la surveillance et la direction des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le jury de police pour cette partie de la paroisse par la rive droite du fleuve Mississippi.

L'élection sera conduite et les retours faits conformément à la loi.

Bureau du Sherif, paroisse d'Orléans, le 3 octobre 1848.

JOHN L. LEWIS,
Sherif.

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans qu'à l'élection qui sera tenue mardi le 7 novembre 1848, pour les électeurs d'un Président et d'un Vice-Président des Etats-Unis, les polls seront placés dans cette ville aux lieux ci après désignés et sous la surveillance des commissaires et des secrétaires ci-après dénommés, à savoir:

PREMIER DISTRICT REPRESENTATIF.

Premier arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie Fred Perry No. 12, au coin des rues Race et Religieuse.

Commissaires:—Julien Neville, James Rose, J. M. Kones. Secrétaires:—W. Wilson, Mathews, Robert Smith.

Deuxième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à Degrange's Hall, rue Naiades, près du Horse Station.—Commissaires:—Peter Conroy, Jr., Dr. George E. Harral, John Gondin. Secrétaires:—Lawrence G. Bein, Walter R. Foster.

DEUXIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Troisième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à Fulton School House au coin des rues Annonciades et Duplanier.—Commissaires:—H. C. Slocum, Thomas L. Leeds, B. Wheelman.—Secrétaires:—Louis Hora, C. H. Lee.

Quatrième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie Jackson No. 18, rue Apollon.—Commissaires:—Dr. David John Rogers, Moses Eastman, J. P. Kerwan.—Secrétaires:—Edwin Sadie, Benjamin Bloomfield.

TROISIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Cinquième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie du Mississipi No 9, au coin des rues Ratchez et l'Hôpital.—Commissaires:—J. D. J. Quirk, John E. Caldwell, Antoine A. Lust.—Secrétaires:—C. M. Waterman, H. Blackhouse.

Sixième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la salle du Louisiana Hose Company, au coin des rues Carondelet et Perdido.—Commissaires:—E. B. Sykes, J. B. Walsh, E. D. Gould.—Secrétaires:—Alexander Chew, J. J. Burk.

Septième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de Satterfield, au coin des rues Poydras et St-John.—Commissaires:—George W. Christy, W. L. Cushing, Dr. James McIntyre.—Secrétaires:—Jacob Ezekiel, Thomas Coupton.

QUATRIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Huitième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'hôtel de la rue Conti.—Commissaires:—Richard Bagan, S. D. McNeil, Newton Richards.—Secrétaires:—B. Genaet, Michel Almé, jr.

Neuvième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de Salvador Pratts, au coin des rues Bienville et Royale.—Commissaires:—L. J. Harris, G. R. Story, Patrick Shields.—Secrétaires:—Simon Hart, J. Francisco Fernandez.

CINQUIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Dixième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de la ville, au coin des rues Chartres et St-Pierre.—Commissaires:—Benjamin Van Ostern, Jules David, Joseph Dubuc.—Secrétaires:—Gustave Jacquet, Emile Brun.

Onzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café anciennement connu sous le nom de café Salassi, vis-à-vis le Théâtre d'Orléans.—Commissaires:—J. A. Nauté, Paulin Blanque, Victor Gaudin.—Secrétaires:—F. Lamothe, Michel de Armas.

Douzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de M. Saint-Paul, au coin de la promenade Carondelet et de la rue Trémé.—Commissaires:—M. Maureau, John Witts, F. Buisson.—Secrétaires:—John McLelland, Théodule Chalon.

SIXIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Treizième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie No 4, rue Hôpital.—Commissaires:—Victor Scott, J. V. Goudhain, Théodore Lewis. Secrétaires:—Isidore Quenajet, Leon Sere.

Quatorzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de H. Wiese (Jardin Rough and Ready) sur le Chemin du Bayou.—Commissaires:—M. Barnett Senior, John Coulter, N. Fortier.—Secrétaires:—J. B. Sorapuru, Gusman Domingon

SEPTIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Quinzième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du 7e district représentatif qui est située entre le fleuve et le milieu de la rue Claiborne, qu'une élection aura lieu le mardi 7 du prochain, de Five Shillings pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis.

Les bulletins des scrutins seront ouverts le jour ci-dessus indiqué, de neuf heures du matin à six heures du soir, aux lieux et sous la surveillance et la direction des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le jury de police pour cette partie de la paroisse par la rive droite du fleuve Mississippi.

L'élection sera conduite et les retours faits conformément à la loi.

Bureau du Sherif, paroisse d'Orléans, le 3 octobre 1848.

JOHN L. LEWIS,
Sherif.

Les jeunes gens sont [illegible] de la Vieille écriture. Ont [illegible] pour des raisons [illegible] Bureau; de 10 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et 7 à 8 heures P. M.

PLUMES d'or de DOLBEAR, à vendre en gros et en détail.
11 oct

CHS. A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres,
NOUVELLES ORLEANS.
Importeurs directs de marchandises françaises
23jn'48

JOHN O. WOODRUFF & Co,
MAISON de commission; ventes de la ligne de Paquebots de la Louisiane et New-York,
No 92, rue des Magasins
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
14jn

WILLIAM DAVIDSON & Co,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
17, rue St-Charles
NOUVELLE-ORLEANS. Ami

DEPOT
DES VERITABLES FRICTION
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L & GUILLEMAIN,
13Nov—1an

P. H. MONSEAUX,
MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et rue Vieux Bassin,
NOUVELLE-ORLEANS.

Tombes, Monuments, Inscriptions funéraires, et Ouvrage en marbre, de toutes descriptions, &c.

Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri).
23Avril—1an

Graines fraîches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Lucy, Lafitte, venant du département de graines de jardinage, de la récolte de 1846, et composant comme suit:

Pois de 30 jours,	Choux,
Navets,	Carottes,
Chicorée,	Laitue,
Cerfeuil,	Choux Panets,
Betteraves,	Epinards,

Les jardiniers pourront s'approvisionner soit par livres ou boisseaux, à des prix modérés. Les planteurs pourront se procurer des caisses de graines assorties depuis 50 jusqu'à 500.

D. MAUPAY,
do 35, Camp.

PAPIERS PEINTS.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Lafitte, du Hâvre, un assortiment considérable de papiers et bordures pour tapisser les appartements:

Papiers peints communs, ordinaire et fine.		
Bordures imitations, velouteuse et dorée.		
Bortant de bordures manufacturées de Paris.		
Les dessins sont plus nouveaux et de meilleur goût suivant la mode.		
Papiers peints communs de 15 à 20 cts. le rouleau.		
do	do	demi-fine de 25 à 35 do
do	do	fine satinée de 40 à 50 do
do	do	fine satinée de 50 à 75 do
do	do	fine glacée de 75 à 81 do
do	do	do de 81 à 1 50 do et au-dessus.

Dito dorés gaufrés et velouteux à des prix très modérés.

Bordures imitation, de 75 cents à $1 50; bordures velouteuses de $1 à $3 et au dessus; bordures velouteuses de $1 à $3 et au-dessus, bordures velouteuses et dorées à moitié prix anciennement connus toutes couleurs; huit dessins différens de $1 50 à $4 50 le rouleau, chaque rouleau contient pour deux lits; bordures pour ciel de lits; papier de lits fonds unis, draperies; voues pour salles et cafés; vues pour salles de billards, devants de cheminées et sujets pour travaux du café de M. Saint-Paul, au coin de la promenade Carondelet et de la rue Trémé.

Commissaires:—M. Maureau, John Witts, F. Buisson.—Secrétaires:—John McLelland, Théodule Chalon.

SIXIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Treizième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie No 4, rue Hôpital.—Commissaires:—Victor Scott, J. V. Goudhain, Théodore Lewis. Secrétaires:—Isidore Quenajet, Leon Sere.

Quatorzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de H. Wiese (Jardin Rough and Ready) sur le Chemin du Bayou.—Commissaires:—M. Barnett Senior, John Coulter, N. Fortier.—Secrétaires:—J. B. Sorapuru, Gusman Domingon

SEPTIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Quinzième arrondissement électoral comprenant toute cette partie du 7e district représentatif qui est située entre le fleuve et le milieu de la rue Claiborne, qu'une élection aura lieu le mardi 7 du prochain, de Five Shillings pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis.

Les bulletins des scrutins seront ouverts le jour ci-dessus indiqué, de neuf heures du matin à six heures du soir, aux lieux et sous la surveillance et la direction des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, et par le jury de police pour cette partie de la paroisse par la rive droite du fleuve Mississippi.

L'élection sera conduite et les retours faits conformément à la loi.

Bureau du Sherif, paroisse d'Orléans, le 3 octobre 1848.

JOHN L. LEWIS,
Sherif.

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans qu'à l'élection qui sera tenue mardi le 7 novembre 1848, pour les électeurs d'un Président et d'un Vice-Président des Etats-Unis, les polls seront placés dans cette ville aux lieux ci après désignés et sous la surveillance des commissaires et des secrétaires ci-après dénommés, à savoir:

PREMIER DISTRICT REPRESENTATIF.

Premier arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie Fred Perry No. 12, au coin des rues Race et Religieuse.

Commissaires:—Julien Neville, James Rose, J. M. Kones. Secrétaires:—W. Wilson, Mathews, Robert Smith.

Deuxième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à Degrange's Hall, rue Naiades, près du Horse Station.—Commissaires:—Peter Conroy, Jr., Dr. George E. Harral, John Gondin. Secrétaires:—Lawrence G. Bein, Walter R. Foster.

DEUXIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Troisième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à Fulton School House au coin des rues Annonciades et Duplanier.—Commissaires:—H. C. Slocum, Thomas L. Leeds, B. Wheelman.—Secrétaires:—Louis Hora, C. H. Lee.

Quatrième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie Jackson No. 18, rue Apollon.—Commissaires:—Dr. David John Rogers, Moses Eastman, J. P. Kerwan.—Secrétaires:—Edwin Sadie, Benjamin Bloomfield.

TROISIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Cinquième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie du Mississipi No 9, au coin des rues Ratchez et l'Hôpital.—Commissaires:—J. D. J. Quirk, John E. Caldwell, Antoine A. Lust.—Secrétaires:—C. M. Waterman, H. Blackhouse.

Sixième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la salle du Louisiana Hose Company, au coin des rues Carondelet et Perdido.—Commissaires:—E. B. Sykes, J. B. Walsh, E. D. Gould.—Secrétaires:—Alexander Chew, J. J. Burk.

Septième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de Satterfield, au coin des rues Poydras et St-John.—Commissaires:—George W. Christy, W. L. Cushing, Dr. James McIntyre.—Secrétaires:—Jacob Ezekiel, Thomas Coupton.

QUATRIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Huitième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'hôtel de la rue Conti.—Commissaires:—Richard Bagan, S. D. McNeil, Newton Richards.—Secrétaires:—B. Genaet, Michel Almé, jr.

Neuvième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de Salvador Pratts, au coin des rues Bienville et Royale.—Commissaires:—L. J. Harris, G. R. Story, Patrick Shields.—Secrétaires:—Simon Hart, J. Francisco Fernandez.

CINQUIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Dixième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de la ville, au coin des rues Chartres et St-Pierre.—Commissaires:—Benjamin Van Ostern, Jules David, Joseph Dubuc.—Secrétaires:—Gustave Jacquet, Emile Brun.

Onzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café anciennement connu sous le nom de café Salassi, vis-à-vis le Théâtre d'Orléans.—Commissaires:—J. A. Nauté, Paulin Blanque, Victor Gaudin.—Secrétaires:—F. Lamothe, Michel de Armas.

Douzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu au café de M. Saint-Paul, au coin de la promenade Carondelet et de la rue Trémé.—Commissaires:—M. Maureau, John Witts, F. Buisson.—Secrétaires:—John McLelland, Théodule Chalon.

SIXIÈME DISTRICT REPRESENTATIF.

Treizième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à la maison à pompe de la Compagnie No 4, rue Hôpital.—Commissaires:—Victor Scott, J. V. Goudhain, Théodore Lewis. Secrétaires:—Isidore Quenajet, Leon Sere.

Quatorzième arrondissement électoral.—Le bureau d'élection sera tenu à l'établissement de H.